

ÇA SE PASSE

Euthanasie

///

Chacun de nous se pose parfois des questions sur la fin de la vie. Certains y sont plus souvent confrontés, suite à un vécu personnel, ou simplement par leur profession. L'euthanasie fait partie de ces interrogations dont on parle peu, très peu, même avec ses collègues ou confrères.

Sans vouloir promouvoir un acte qui reste difficile pour tous, il est important de pouvoir partager ses questions et ses doutes.

Eccossad organise une conférence débat "L'euthanasie 10 ans après : de la loi à la pratique" en présence de :

- > Philippe Monfils, ministre d'état, parlementaire ayant participé à l'écriture de la loi sur l'euthanasie.
- > Michel Dupuis, philosophe et vice-président du comité consultatif de bioéthique.
- > Dr Corinne Van Oost, médecin en soins palliatifs.
- > Dr Paul-Etienne Henry, médecin généraliste, membre du forum EOL (End Of Life).

Date : le 23 octobre à 20h

Lieu : Palais du Gouverneur, chaussée de Bruxelles 61 - 1300 Wavre

PAF : gratuit mais le nombre de places étant limité, les inscriptions sont obligatoires.

Renseignements et inscription : ECCOSSAD - Espace du Cœur de Ville, 1 - 1340 Ottignies - eccossad@skynet.be - fax : 010/41.12.37

Accréditation rubrique "Éthique et économie" demandée pour les médecins.

INFOS MUTUALITÉ

Fermetures

///

Tous nos secrétariats et le siège régional (54 bd des Archers à Nivelles) seront fermés les 1, 2 et 3 novembre.

Le mutibus sera fermé du 29 octobre au 2 novembre.

Les magasins Qualias de Nivelles, Jodoigne et Court-Saint-Etienne seront exceptionnellement fermés le jeudi 25 octobre ainsi que les 1, 2 et 3 novembre.

Boîtes aux lettres

///

> La boîte aux lettres de Jaucha a été déplacée au 13, Grand Place (anciennement au 11).

> Suite au décès de Mr Vincent, nous vous invitons à ne plus utiliser la boîte aux lettres (15, rue de Messe) mais de privilégier celle se trouvant au 29, place Cardinal Mercier (maison paroissiale) à Bourgeois.

ELECTIONS

Mobilité en Brabant wallon

///

L'asbl Mobilité en Brabant wallon met ses bus à disposition des personnes à mobilité réduite et vous amène aux bureaux de votes pour élire vos conseillers communaux et provinciaux!

Réservez votre transport avant le 9 octobre au 010/88.13.13.

Ce service sera assuré au tarif habituel.



ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE

Votre enfant a participé à un camp scout, une plaine de jeux ?

///

Saviez-vous qu'en cotisant à l'assurance complémentaire, vous pouvez bénéficier d'une intervention de 25 euros si votre enfant est âgé de 5 à 14 ans et qu'il a participé à un camp ou une plaine de jeux (min. 5 jours, non organisé par Jeunesse et Santé) ? Il s'agit là d'une prime annuelle unique par enfant.

Pour obtenir cette intervention, il suffit de transmettre à la Mutualité, service "Mutualité par correspondance" soit une attestation de l'organisateur du stage, soit de remplir le document adéquat disponible chez votre conseiller mutualiste ou sur notre site internet www.mc.be, rubrique actualités). Que ce soit sur l'un ou l'autre document, n'oubliez pas d'y apposer une vignette de l'enfant !

Gros plan

Même pour les élections communales... la solidarité, c'est bon pour la santé !

Si la Mutualité chrétienne est un assureur social, elle a vocation également à se profiler comme entrepreneur et mouvement social. Aussi, à quelques heures des élections communales et provinciales, permettez-nous de revenir sur ce rendez-vous citoyen, collectif et démocratique, pour pointer quelques enjeux en Brabant Wallon.

Au travers de plusieurs études et actions entreprises en Brabant Wallon par la Mutualité et son réseau de partenaires, plusieurs problématiques récurrentes traversent d'Est en Ouest le Brabant Wallon. Toutes ayant une incidence de près ou de loin sur le bien-être et la santé des citoyens, nous souhaitons les porter au devant de la scène en cette période électorale !



Image: élections © B. Bourgeois/DELTA/RTS

1/ L'accessibilité des services collectifs. L'offre en matière d'accueil de la petite enfance et d'accueil extrascolaire est aujourd'hui insuffisante pour couvrir les besoins des jeunes familles. Ensuite, cette même offre, quand elle existe, est de plus en plus inaccessible en terme de coûts financiers, générant de véritables pièges à l'emploi pour les gens qui travaillent... ou qui cherchent à travailler ! A l'autre bout de la chaîne de la vie, les aînés connaissent la même réalité, parfois même avec plus d'acuité. Dans le secteur des maisons de repos, l'offre est majoritairement organisée par le privé commercial ce qui génère le plus souvent des problèmes en terme d'accessibilité.

2/ Le logement. S'offrir un logement en Brabant wallon est chaque année davantage un luxe ! L'offre et l'accessibilité à un logement décent est de plus en plus difficile même pour les personnes dites de la classe moyenne ! Alors que dire et penser des personnes en situation précaires ou fragilisées ? Et ce, d'autant plus quand l'offre de logements sociaux est largement insuffisante... Pour en savoir davantage, nous vous invitons à lire l'étude réalisée par le MOC du Brabant wallon et dont vous trouverez quelques extraits sur la page suivante.

3/ L'intergénérationnel. Au regard de ce qui précède, on perçoit toute l'importance de cet enjeu ! Pour rencontrer ce défi, nous souhaitons attirer votre attention sur la politique d'aménagement du territoire autour de la création d'espace de rencontres, de réorganisation de lieux de vie commun dans les villes et villages, de maintien de services publics de proximité... sans oublier une politique de mobilité renforcée, condition indispensable pour permettre à chacun d'avoir accès aux soins de santé dont il a besoin.

4/ Le soutien à l'associatif et à la démocratie participative. Plus que jamais, à l'heure de faire vivre la démocratie représentative en élistant nos représentants au sein du conseil communal et à la province, il est important que ces derniers soient attentifs à la reconnaissance de l'action citoyenne organisée par l'associatif. C'est-à-dire à avoir une attention particulière aux mouvements de jeunesse, aux associations de seniors ou extrascolaires, aux écoles de devoirs, aux asbl actives dans le domaine du handicap ou de l'aide et soins à domicile...

5/ L'offre et l'accès à des prestataires de soins. Le Brabant wallon est marqué par une diminution du nombre de médecins généralistes, contrairement à une hausse de spécialistes et par un taux de médecins conventionnés de plus en plus inférieur à la moyenne. C'est ainsi qu'il devient de plus en plus difficile par exemple de trouver un dentiste conventionné en BW. Conséquence directe : le risque de voir les soins de santé de moins en moins accessibles à tous s'accroît avec le temps ! Si leur champ de compétence est faible en la matière, les futurs élus

communaux doivent en être conscients et faire en sorte d'interpeller les parlements régionaux et le fédéral pour mieux réguler cette situation !

Vous l'aurez compris, pour la Mutualité chrétienne, l'état de santé d'une commune ne se mesure pas qu'à des indicateurs fiscaux ou économiques. Et si les statistiques et les moyennes montrent combien il fait bon vivre en Brabant wallon, il n'en reste pas moins que les inégalités sociales et de santé ne cessent d'augmenter. **Ce qui est donc en jeu, c'est ni plus ni moins que notre capacité aujourd'hui et demain à vivre ensemble...**

Comme acteur et référent « Santé » voulant œuvrer au bien-être individuel de ses membres et au bien-être des collectivités locales, la Mutualité chrétienne et ses organisations partenaires auront à cœur de suivre ces priorités durant les prochaines années.

/// FRÉDÉRIC POSSEMIERS
DIRECTEUR RÉGIONAL
MUTUALITÉ CHRÉTIENNE DU BRABANT WALLON

Mutualité chrétienne Brabant Wallon
54 Bd des Archers, 1400 Nivelles
Éditeur responsable : Frédéric Possemiers
Fax : 067/21.42.69
E-mail : brabant.wallon@mc.be - www.mc.be

Tél. 067 89 36 36

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou auprès du 0800 10 9 8 7

MOC

Un outil d'analyse bien utile

Pour la quatrième fois, depuis la création de la nouvelle province et à l'occasion des élections locales, le MOC BW édite son vade-mecum "27 communes, 1 province, le BW sous la loupe".

Le vade-mecum du MOC propose une vue détaillée de la situation démographique, sociale et économique du Brabant wallon, ainsi que des données à analyser et à confronter aux priorités des organisations constitutives du MOC et au vécu des citoyens et citoyennes.



C'est un outil d'analyse au service de la réflexion citoyenne. Il permet de comprendre les enjeux politiques dans les communes, à la province, de déterminer des priorités pour l'engagement citoyen. C'est avec ses valeurs telles que la solidarité, l'égalité et la justice sociale que le MOC aborde les enjeux des élections communales et provinciales. Et les enjeux sur la province sont importants pour garantir le bien vivre ensemble. Le vade-mecum est téléchargeable sur le site du MOC : www.mocbw.be, onglet "comm'une démocratie".

La question du logement

Une des priorités en Brabant wallon, c'est la question du logement. Les prix explosent, tant pour les terrains et logements mis en vente que les locations. À titre d'exemple, en 5 ans, les prix des terrains ont augmenté de plus de 72%. Ces augmentations sont plus rapides que l'évolution des revenus et les personnes les plus touchées sont bien sûr celles qui ont les plus faibles revenus. Contrairement aux idées reçues, elles ne sont pas rares en Brabant wallon. Les statistiques proposées

par la société SONECOM, avec qui l'étude a été réalisée, montrent que dans les déclarations de revenus de 2009, la tranche de revenus de moins de 10.000 euros concerne 18,7% du total des déclarations en Brabant wallon, alors que pour l'ensemble de la Région wallonne on est à 17,5%. Mais cela concerne également les jeunes, les personnes à revenus moyens, les familles monoparentales ou les personnes isolées. Les conséquences sont dramatiques. Ces personnes se retrouvent obligées de placer une trop grande part de leurs revenus dans les loyers et faire l'impasse sur d'autres choses comme les soins de santé ou quitter la province. Une des réponses à apporter est d'augmenter le nombre de logements sociaux. Avec 3,5% la Brabant wallon est bien loin de l'objectif de 10% de la Région wallonne.

//CLAIRE LAMMERANT,
SECRÉTAIRE FÉDÉRALE MOC BW

Enéo (ex-UCP)

Une mobilisation de plus d'un an

La commune est certainement l'instance officielle avec laquelle les aînés sont le plus en liaison. Cette relation de proximité ne se concrétise pas toujours de manière optimale au regard des attentes.

La commune est aussi souvent interpellée alors qu'elle n'est pas l'organe décisionnel mais seulement celui chargé de la mise en œuvre. Il n'est donc pas étonnant que la démarche d'Enéo (ex-UCP) ait rencontré un grand succès. Le 1^{er} semestre, nos aînés se sont réunis dans pas moins de 71 communes. En Brabant wallon, huit temps de rencontre ont débouché sur huit cahiers de revendications à destination des candidats.

Des conclusions communes à toutes les entités locales sont difficiles à concevoir vu la disparité des situations. Toutefois, il en ressort quelques lignes directrices :

1. La consultation :

De nombreuses personnes en ont fait écho, la fonction consultative est peu présente. Même si un conseil communal consultatif des aînés (CCCA) existe, il s'apparente trop souvent à une association culturelle. Enéo revendique la mise en place, dans chaque commune wallonne et bruxelloise, d'une CCCA assurant la représentation et la consultation "réelle" des aînés.

2. Actions transversales :

L'attention des aînés ne peut se focaliser que sur une seule matière. La mise en place d'un échevinat des seniors doit donc être abordée dans chaque commune, non pas comme une structure d'assistantat, d'actions culturelles ou de loisirs, mais bien comme une compétence transversale.

// DENIS LEFEVRE
SECRÉTAIRE RÉGIONAL ENÉO



3. Intergénérationnel :

Il est aujourd'hui important de relever le défi du vieillissement de la population. L'intergénérationnel crée des possibilités pour un meilleur vivre ensemble, il dynamise les solidarités de proximité. Fonder l'action des services communaux et des CPAS sur les bonnes pratiques de l'intergénérationnel est une revendication d'Enéo.

Pour notre province plus spécifiquement, nous aurons une attention plus particulière quant aux "lieux de vies" des aînés et plus spécifiquement en ce qui concerne l'accueil et le coût des maisons de repos et de soins.

Altéo

Pour une commune où tout le monde est gagnant !

Altéo organise des actions pour permettre aux personnes malades, valides et handicapées, d'être actives dans la vie citoyenne de leur commune. L'action politique du mouvement est menée par ses membres qui, grâce à l'expérience de leurs situations de vie, ont établi un plan d'actions adressé aux candidats, nouveaux élus ou présidents de CPAS.

Altéo propose des actions à mettre en œuvre pour améliorer la vie et permettre la participation sociale de tous les concitoyens autour de huit objectifs généraux :

> Agir pour que les lieux soient accessibles à tous

L'objectif est de former des directeurs et chefs d'équipe des services techniques communaux et de travaux au respect des normes d'accessibilité.

> Permettre à tous les citoyens de participer effectivement à la vie de la commune

Altéo souhaite la présence de personnes handicapées (ou représentatives) au sein des Commissions consultatives d'aménagement du territoire.

> Ouvrir les activités préscolaires, scolaires et extrascolaires aux enfants et aux jeunes ayant un handicap ou une maladie

Altéo veut soutenir les équipes pédagogiques qui accueillent des élèves malades ou handicapés par des formations, un renforcement des capacités d'encadrement.

> Participer activement à une politique d'emploi incluant les personnes handicapées ou malades

Lorsqu'il y a un poste à pourvoir, communiquer l'offre d'emploi au handicapé, aux services sociaux et à l'AWIPH ou au PHARE.

> Permettre à chaque citoyen de pouvoir se déplacer en toute autonomie

Il convient de renforcer le contrôle et sanc-



tionner en cas de non respect des emplacements de parking réservés aux personnes à mobilité réduite.

> Renforcer les services d'aide aux personnes

Soutenir et promouvoir les services assurant la réalisation de tâches de la vie journalière est une des priorités du mouvement.

> Rendre toutes les activités culturelles, sportives et de loisirs accessibles aux personnes handicapées ou malades

Altéo souhaite que soit instaurée une clause d'accessibilité pour tout événement sportif ou culturel nécessitant l'autorisation de la commune.

> Renforcer l'accessibilité du logement pour tous

Avant toute construction d'un logement public, imposer une remise d'avis en accessibilité.

// GILLES CHERY
SECRÉTAIRE RÉGIONAL D'ALTÉO

Jeunesse & Santé

Former des CRACS

Soucieux de former des CRACS, des Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires. Jeunesse & Santé construit avec les jeunes d'aujourd'hui le monde de demain.

Cependant, convaincu que les besoins des jeunes doivent être entendus et que le travail en réseau est une nécessité, Jeunesse & Santé porte ses revendications politiques avec pas moins de 17 organisations et associations de jeunesse. Pour réaliser cette tâche collective, le Conseil de la jeunesse catholique se positionne comme relais des préoccupations de ses membres au niveau de la société en général et envers le monde politique. Un cahier de revendication créé par le CJC a été réalisé en concertation avec l'ensemble de ses dix-huit organisations. Voici quelques-unes de leurs revendications et propositions.

> En Belgique, la vie associative est riche. De multiples associations, organisations de jeunesse jalonnent les communes. Dans les organisations de jeunesse, nous formons des CRACS, des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires. Afin d'éviter l'étouffement de ces forces vives, le pouvoir communal doit soutenir de différentes manières et encourager l'engagement bénévole.

> Les communes doivent encourager et soutenir la coopération entre les acteurs communaux : organisation de jeunesse, école, CPAS, groupes locaux de mouvements de jeunesse... Le pouvoir communal doit favoriser les rencontres formelles entre associations, les organisations de jeunesse et les autorités

communales afin de rendre les mandataires communaux accessibles aux bénévoles.

> Le soutien aux projets ponctuels des organisations de jeunesse est une nécessité que ce soit matériellement ou financièrement. Il faut mettre à disposition les moyens matériels de la commune gratuitement ou à un prix préférentiel et accessible. Les soutiens peuvent être variés qu'ils soient financiers (gratuit, tarif préférentiel), lieu accessible en transport en commun, accès pour les personnes handicapées, etc. Le soutien financier à la formation des animateurs d'organisations de jeunes présentes dans la commune permettra un accueil extra-scolaire accessible à tous.

> Il est aussi important de garantir l'accès aux infrastructures sportives aux plaines de jeux, aux bibliothèques, aux ludothèques, aux infrastructures culturelles, création et aménagement d'espaces verts et de jeux supplémentaires. Pour promouvoir les activités, il faut permettre aux organisations de jeunesse d'organiser des rencontres dans les écoles de la commune, pour informer sur leurs activités disponibles.

// NICOLAS PAERMENTIER
SECRÉTAIRE RÉGIONAL DE J&S